

Réunion du 11 Février
Saint Ouen EA

Harmonisation Points à Valider Points à Négocier

Avant de commencer les négociations

Même si les négociations ont très mal commencé, nous souhaiterions repartir du bon pied. Mais pour cela, nous devons obtenir des informations transparentes et claires ne laissant pas de places aux interprétations.

Dénonciation CCN TP :

- A quelle date avez-vous ou allez-vous dénoncer ?
- Avez-vous étudié d'autre convention que prestataires de services ?
- Ne pourrions nous pas rester CCN TP et CNETP jusqu'en mars 2021 pour ainsi négocier plus sereinement ?
- Pourquoi autant de précipitation ?

Qu'attendez-vous de la réunion d'aujourd'hui ?

Pour être tout à fait transparent(e)s, nous ne comprenons pas le but de la réunion d'aujourd'hui et le document transmis qui paraît extrêmement synthétique. Avec moins d'une semaine de travail, nous n'avions clairement pas les moyens de commencer un travail sérieux et exhaustif, d'où notre question.

ENGAGEMENT ÉCRIT & FORMEL

Révision des accords En cours de validité

Avant toute négociation, il faudra revoir les accords en cours de validité afin de s'assurer qu'ils ne soient pas rendu caduc par le changement de convention collective.

Une attention toute particulière devra être apporté à l'accord de transposition des classifications.

L'harmonisation ne pourrait pas être viable sans négociation réelle et sérieuse sur une grille entreprise qui garantirait un socle salarial correct.

Contrat de travail Statut collectif

Les ordonnances Macron ont un impact significatif sur les négociations d'harmonisation à venir.

En effet, le contrat de travail ne prévôt plus sur l'accord d'entreprise.

Il sera donc nécessaire de revoir l'accord de statut collectif afin de valider le fait que le changement de convention n'est pas impactant et le cas échéant faire soit un avenant soit un nouvel accord.

Santé Prévoyance

Ces deux sujets sont importants mais surtout complexes.

Un travail avec un expert choisi conjointement sera nécessaire afin d'éviter toute erreur.

Ne reproduisons pas les erreurs d'hier.

Dialogue Social

Méthode de travail

Pour finir, il est important pour nous de vous faire part de nos attentes en terme de dialogue social et surtout vous expliquer nos méthodes de travail.

Pour négocier une harmonisation, un passage d'une convention collective historique pour toutes et tous les salarié(e)s ex-Inéo à une convention inconnue pour presque tout le monde et surtout nouvelle chez GBS, un dialogue social serein et transparent est primordial. Les méthodes employées le 4 février dernier sont inadmissibles pour nous et sont de nature à briser totalement la confiance déjà fragile qu'il peut exister entre la direction et la CFDT.

Concernant nos méthodes de travail, nous souhaitons une seule chose de votre part, la transmission avec un délai raisonnable de tout document nécessaire à nos échanges. L'envoi quasi systématique de document le vendredi après-midi devient très frustrant, le droit à la déconnexion s'adresse également aux DS ainsi qu'aux IRP au sens large.

